



LE MONDE FORESTIER

2011 sera l'Année internationale des forêts

Le 20 décembre 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution désignant 2011 comme l'Année internationale des forêts. Cet événement visera à souligner que les forêts du monde font partie intégrante du développement durable mondial, procurant des avantages économiques, socioculturels et environnementaux d'une importance cruciale. Il promouvra l'action mondiale en faveur de la gestion durable, de la conservation et de la mise en valeur de tous les types de forêts, y compris les arbres hors forêts.

Pour célébrer l'année, les activités seront organisées de manière à encourager l'échange de connaissances sur les stratégies pratiques destinées à promouvoir la gestion forestière durable et renverser la tendance à la déforestation et à la dégradation forestière. Pour faciliter l'organisation de ces activités, les gouvernements sont encouragés à créer des comités nationaux et à désigner des centres de liaison dans leurs pays respectifs, unissant leurs efforts à ceux des organisations régionales et internationales et aux organisations de la société civile. Le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) a été nommé centre de liaison pour la mise en œuvre de l'Année internationale des forêts.

C'est la deuxième fois que les forêts auront leur propre «année internationale». La première était en 1985, lorsque le Conseil de la FAO a demandé à tous ses pays membres de réserver une place spéciale aux forêts pendant l'année, afin d'attirer l'attention mondiale sur le besoin d'assurer leur conservation et leur protection, de sensibiliser les milieux politiques et l'opinion publique à leur importance, d'identifier et de mettre en évidence les facteurs qui menacent ces ressources forestières et de mobiliser les gens, notamment les jeunes, afin qu'ils participent à des activités ayant pour cadre la forêt (voir *Unasylna* N° 149).

Pour plus d'informations, consulter le site Web de l'Année internationale des forêts: www.un.org/esa/forests/2011/2011.html



Premier projet forestier enregistré au titre du Mécanisme pour un développement propre

Le premier projet de boisement/reboisement entrepris au titre du Mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto a été enregistré en novembre 2006: Faciliter le reboisement pour la gestion du bassin versant de Guangxi dans le bassin du fleuve Pearl, Chine. Bien que plus de 400 projets aient été enregistrés à ce jour au titre du Mécanisme, aucun projet de boisement/reboisement ne l'a été jusqu'ici.

Le projet se propose d'établir 4 000 ha de forêts à usages multiples dans deux comtés de la province de Guangxi, y compris environ 830 ha sur des sites avoisinant deux réserves naturelles nationales.

Le projet qui vient d'être enregistré procurera des revenus aux communautés rurales pauvres en permettant le piégeage du carbone par la plantation de forêts qui agiront en qualité de «culture de rente virtuelle» pour les bénéficiaires locaux du projet, lesquels tireront des gains directs de la récolte de bois ainsi que de la vente de crédits de carbone. Tout en piégeant l'anhydride carbonique de l'atmosphère, la remise en état des forêts dans cette zone jouera aussi un rôle vital dans la conservation de la biodiversité, la conservation des sols et des eaux et la réduction de la pauvreté.

Afin de garantir la prise de mesures de gestion adéquates, la croissance homogène des arbres, la surveillance efficace, le maintien du carbone piégé et la réduction des risques de catastrophes naturelles pendant la période objet des crédits, le projet sera mis en œuvre, dans une large mesure, par des accords de coopération entre les communautés rurales et les compagnies. Les accords concernant les activités du projet seront décidés grâce à un processus participatif qui se déroulera au niveau du village. Les services forestiers locaux dispenseront aux communautés rurales une formation en matière d'établissement et de gestion des plantations et d'autres services techniques pour garantir la qualité et réduire les risques. Le revenu tiré des produits forestiers et les transactions relatives à la réduction certifiée des émissions appartiendront aux agriculteurs locaux.

Ce projet sera relié à un projet cadre d'une plus large portée, le projet intégré de mise en valeur et de conservation forestières de Guangxi qui contribuera à surveiller la mise en œuvre et les impacts du projet de boisement/reboisement, notamment les impacts environnementaux et sociaux.

Campagne du PNUE pour la plantation d'un milliard d'arbres

En novembre 2006, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a lancé un appel à la communauté internationale pour la plantation d'un milliard d'arbres dans le monde en 2007, au titre d'un projet visant à atténuer les changements climatiques et sauver la planète.

La campagne «Planter pour la planète: un milliard d'arbres» souligne que les actions destinées à combattre les changements climatiques ne doivent pas être limitées à la table des négociations. Elle exhorte tous les secteurs de la société – les individus, les enfants, les jeunes et les groupes communautaires, les écoles, les organisations non

gouvernementales, le monde des affaires et l'industrie, les agriculteurs, les autorités locales et les gouvernements nationaux – à planter des arbres comme petite initiative pratique pour combattre ce qui peut être défini comme le défi majeur du vingt et unième siècle. Plus de 100 millions d'engagements à planter ont déjà été reçus.

La campagne, inspirée par le gagnant du Prix Nobel et activiste du Green Belt Movement Wangari Maathai et soutenue par le Prince Albert II de Monaco et le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF), attire de manière croissante l'appui de partenaires mondiaux, y compris la FAO.

Le PNUE a déclaré que, pour compenser la perte d'arbres de la décennie écoulée, 130 millions d'hectares, une superficie aussi vaste que le Pérou, devraient être reboisés, ce qui équivaut à la plantation de quelque 14 milliards d'arbres chaque année pendant dix années consécutives. À cet égard, la campagne pour la plantation d'un milliard d'arbres pourrait ne sembler qu'une goutte dans l'océan mais elle se veut l'expression symbolique en même temps que pratique de la volonté d'apporter un changement dans les pays en développement aussi bien que développés.

La campagne identifie quatre lieux pour la plantation – les forêts naturelles dégradées et les zones de nature sauvage; les exploitations et les paysages ruraux; les plantations gérées durablement; et les environnements urbains – mais même un seul arbre planté dans une arrière-cour est déjà un début.

Le PNUE accueille tous les types de contributions, depuis le simple arbre jusqu'à dix millions d'arbres. Les contributions peuvent être affichées sur le site Web de la campagne où des conseils sur la plantation d'arbres sont aussi disponibles: www.unep.org/billiontreecampaign

Les Nations Unies commencent à rédiger le nouvel accord international sur les forêts

Des experts du gouvernement, des délégués et des représentants d'organisations intergouvernementales et de la société civile ont commencé à rédiger le nouvel accord international pour la gestion des forêts du monde, lors d'une réunion d'experts du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) tenue à New York du 11 au 15 décembre 2006.

La création d'un nouvel accord pourrait représenter un pas important vers le déblocage des efforts internationaux sur les politiques forestières après l'échec d'années de débats. Les pays sont convenus, à la sixième session du FNUF en février 2006, d'adopter un instrument volontaire qui fournirait un cadre important et global à la gestion forestière durable et centrerait l'attention mondiale sur l'importance des forêts dans le programme de développement élargi.

L'accord porterait sur des questions comme le commerce international et la récolte illégale de produits forestiers, l'application des lois forestières nationales et la gouvernance. Le principal point de désaccord apparu lors de la rédaction en décembre était la question du financement de la gestion forestière durable.

Bien que l'accord ne soit pas juridiquement contraignant, le FNUF espère qu'il aidera à harmoniser les efforts accomplis pour surveiller la situation des forêts du monde et garantir que les ressources forestières

sont gérées de façon durable. Il reconnaîtra la souveraineté des États sur leurs ressources forestières, tout en soulignant l'importance de mesures volontaires nationales, politiques, actions et partenariats.

Nouveau directeur général de l'UICN

Julia Marton-Lefèvre, expert mondial et chef de file en matière de développement et de conservation, a été nommée Directeur général de l'Union mondiale pour la nature (UICN) à partir du 1^{er} janvier 2007. Elle remplace Achim Steiner qui est maintenant chef du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Marton-Lefèvre a été Recteur de l'Université de la paix au Costa Rica, instituée sous l'égide des Nations Unies, qui fournit éducation, formation et recherche en matière de paix et de conflits. Elle était précédemment Directeur exécutif de Leadership international en matière d'environnement et de développement (LEAD), un programme établi par la Fondation Rockefeller. Elle a été également Directeur exécutif du Conseil international des unions scientifiques et Vice-président de l'Institut des ressources mondiales, membre du conseil de direction de l'Institut international pour l'environnement et le développement et membre fondateur du Conseil pour l'environnement et le développement de la Chine.

Le nouveau Directeur général a déclaré qu'elle se consacrera à la démonstration de l'importance de la conservation pour une planète plus juste et plus verte, comme poursuite d'une vie vouée aux questions interconnectées de conservation, environnement, développement et paix et sécurité.

Désertification et politique internationale

Une conférence conjointe sur la «La lutte contre la désertification et l'impératif des politiques internationales de soutien» tenue du 17 au 19 décembre 2006 à Alger, Algérie, a porté sur les politiques nécessaires pour une bonne gestion des terres arides. Organisée dans le cadre de l'Année internationale des déserts et de la désertification, cette conférence a réuni plus de 250 représentants de gouvernements, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales (ONG).

La conférence a tiré parti des réalisations d'autres événements relatifs à l'Année internationale des déserts et de la désertification, notamment:

- amélioration de l'accent mis sur la désertification dans les politiques;
- mobilisation des ressources et des capacités;
- nouvelles initiatives pour intégrer la désertification dans les politiques nationales et internationales;
- amélioration des initiatives de gestion du savoir;
- amélioration de la viabilité politique, de la conception et de la mise en œuvre d'initiatives nationales;
- liens entre la désertification, les changements climatiques, la biodiversité et les autres questions environnementales mondiales.

La conférence a été répartie en six sessions de présentations d'experts, suivies de brèves discussions de groupe. Les représentants



de l'Algérie, de la Chine et du Maroc ont examiné les défis à relever aux niveaux régional et national dans la lutte contre la désertification ainsi que les différentes approches adoptées.

La conférence s'est terminée par une cérémonie où des représentants de haut niveau ont signé une proposition lancée par l'Algérie et les ministres arabes demandant que 2010–2020 soit nommée décennie des déserts et de la désertification à la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies. En outre, six instituts de recherche partenaires se sont engagés à soutenir un programme international de maîtrise pour les terres arides à l'Université des Nations Unies (UNU).

Nouvelle initiative pour la gestion durable des terres en Asie centrale

Des représentants de cinq pays d'Asie centrale et plus de douze partenaires de la coopération pour le développement se sont rencontrés à Almaty, Kazakhstan le 16 novembre 2006 pour lancer l'initiative des

pays d'Asie centrale pour la gestion des terres, un programme de 10 ans avec un financement envisagé de 1,4 milliard de dollars EU, destiné à restaurer, maintenir et renforcer la productivité des terres dégradées et améliorer les moyens d'existence des communautés locales.

Grâce au rôle déterminant de la Banque asiatique de développement (BAD) comme organisation chef de file et, entre autres, le financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'initiative visera à réduire la dégradation des terres par une gestion intégrée et durable au Kazakhstan, au Kirghizistan, au Tadjikistan, au Turkménistan et en Ouzbékistan – où les moyens d'existence de près de 20 millions de personnes vivant en zone rurale sont menacés par le surpâturage, l'érosion du sol, les dommages de la salinisation des terres irriguées et la désertification. L'initiative est étroitement liée aux objectifs de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la sécheresse à laquelle participent tous les pays d'Asie centrale.

Pour plus d'informations consulter: adb.org/Projects/CACILM